

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2021

PLFSS 2022 - (N° 4685)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 90

présenté par

Mme Janvier, rapporteure au nom de la commission des affaires sociales

ARTICLE 31 BIS A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer un article introduit par le Sénat portant sur les pôles d'activités et de soins adaptés (PASA) des EHPAD.